***CONCERT D’ETE DES 4 SAISONS EN CHAROLAIS***

**LE CHŒUR D’HOMME DE L’AUXERROIS**

**DIMANCHE 30 JUIN 2019, à 17 h**

**EGLISE DE SAINT BONNET DE JOUX**

**C’est le plaisir de chanter qui rassemble les 40 choristes composant le chœur d’hommes de l’Auxerrois.**

**Créé en 2004, le chœur prit vraiment son essor à partir de 2006, lors de sa rencontre avec le chœur basque OLDARRA.**

**Le répertoire est éclectique. Il est tourné vers les chants traditionnels mais aborde également les pièces classiques ou les airs d’opéra. Si les chants basques ont participé au développement de la notoriété du chœur, ils cohabitent aujourd’hui largement dans le répertoire avec des chants issus d’autres régions du monde comme la Russie, l’Espagne, l’Amérique du Nord, l’Europe de l’Est, etc…**

**Sandrine LAMOTTE dirige le chœur d’hommes depuis fin avril 2018. Elle est diplômée du Conservatoire d’Auxerre où elle obtient son DEM en 2013. Elle dirige également la chorale LA CIGALE, membre du mouvement international « à Chœur Joie » et, depuis 2018, elle est chef de chœur de la chorale LES VOIX D’AUXERRE née du rapprochement de la chorale de l’Harmonie d’Auxerre et de La Cigale.**

**Ce concert est organisé en partenariat avec la Municipalité de Saint Bonnet de Joux qui offrira le verre de l’amitié à l’issue du concert. Ceux qui le souhaitent mais uniquement sur réservation avant le 21 juin, pourront prolonger cette fin d’après -midi musicale par un dîner convivial au restaurant LE MONTCHAPPA, à MARIZY (menu à 22 € : jambon persillé et sa rosette, joue de porc fondante au vin rouge, gratin dauphinois, tarte aux pommes, boisson comprise).**

***RENSEIGNEMENTS PRATIQUES***

* **Tarifs :** normal**:** 15 € - adhérent : 12 € - réduit : 10 € - gratuité : jeunes de moins de 18 ans
* **Renseignements** : site  : http://4saisonsen charolais.free.fr

 mail : les4saisonsencharolais@gmail.com

 tél. : 06 71 52 92 41

* **Réservations** (zone réservée) : par courrier adressé à Agnès MENTRE, 17 place de La Liberté, 71230 SAINT VALLIER (1 seul chèque pour les places et les repas, à l’ordre « des 4 Saisons en Charolais »)